



## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Le secteur ferroviaire unit ses forces pour déployer la technologie numérique**

**Les membres de la CER, du CIT, de l'EIM et de l'UIC sont fortement engagés en faveur de la numérisation considérée comme l'une des principales priorités pour le secteur ferroviaire et son avenir. Ce jour, ces quatre associations ferroviaires viennent de présenter une *feuille de route commune pour les chemins de fer numériques* afin de promouvoir le bon usage de la technologie numérique, indispensable pour améliorer les performances du rail et le rendre plus attractif pour ses clients.**

*(Bruxelles / Paris, 26 avril 2016)* Les chemins de fer considèrent la numérisation comme l'occasion de conserver une position forte sur le marché en Europe. Avec cette feuille de route, le secteur s'engage dans une transformation numérique en renforçant la coopération, à la fois au sein de ce secteur et avec les tiers, tout en ayant recours à l'aide des institutions de l'UE afin d'atteindre ensemble l'objectif de rendre le rail numérique. Ceci suppose:

- offrir des chemins de fer connectés en fournissant une connectivité fiable permettant d'avoir des chemins de fer sûrs, efficaces et attractifs;
- améliorer l'expérience des clients en leur offrant mieux et plus;
- accroître la capacité en améliorant la fiabilité, l'efficacité et les performances des chemins de fer;
- donner un élan à la compétitivité en exploitant au mieux les données de transport.

Les chemins de fer sont totalement engagés dans cette révolution du numérique et déterminés à contribuer à la création d'un véritable marché unique du numérique pour l'Europe.

La feuille de route peut être téléchargée à cette adresse:

[http://uic.org/com/IMG/pdf/a\\_roadmap\\_for\\_digital\\_railways.pdf](http://uic.org/com/IMG/pdf/a_roadmap_for_digital_railways.pdf)

**Le Directeur général de l'UIC, Jean-Pierre Loubinoux** a souligné que « le défi premier pour la communauté d'exploitation ferroviaire consiste à pouvoir déterminer, de façon conjointe, où affecter les principales énergies et quelles sont les priorités technologiques qui seront les plus favorables au développement d'un système ferroviaire numérique en Europe. Il est vital que cela implique un grand nombre de parties prenantes, nos clients étant d'abord et avant tout en première ligne. Ce que le client attend de son voyage en train est crucial pour le développement d'un système ferroviaire attractif. L'UIC a créé sa Plate-forme numérisation spécifiquement dans cet objectif et va chercher à trouver la meilleure pratique dans le monde afin de maximiser les occasions de développement du rail. »

**Le Directeur exécutif de la CER, Libor Lochman** a déclaré: « La numérisation offre un énorme potentiel pour les chemins de fer et pour l'économie de l'Europe. Les chemins de fer sont déterminés à travailler ensemble et avec d'autres secteurs de façon à tirer le maximum des occasions offertes par la transformation numérique. Il est essentiel que les institutions européennes viennent compléter ces initiatives en créant l'environnement politique adéquat. »

**Le Secrétaire général du CIT, Cesare Brand** a dit: « Le CIT, avec ses membres, travaille à la mise en œuvre de la feuille de route numérique en finalisant les spécifications juridiques et fonctionnelles relatives à la lettre de voiture électronique. Parallèlement à cette tâche, le CIT continuera d'apporter son soutien à RailData dans le travail pratique à faire pour finaliser les spécifications techniques dans le cadre du projet e-RailFreight. Le recours à la lettre de voiture électronique, en plus des diverses chaînes logistiques va notablement contribuer à améliorer la compétitivité des chemins de fer membres. »

**La Directrice exécutive de l'EIM, Monika Heiming** a affirmé: « La numérisation va guider le programme des chemins de fer pour les prochaines années. Le défi sera d'élaborer conjointement des visions communes pour l'avenir par rapport aux modes de pensée cloisonnés du passé. Les gestionnaires d'infrastructures ferroviaires auront beaucoup à gagner de cette approche collaborative. L'innovation les aidera à stimuler leur gestion, leurs performances et leurs offres dans l'intérêt de tous. »

Si vous souhaitez plus d'informations, merci de contacter:

**Francis Bedel**

Directeur des Technologies de  
l'Information de l'UIC

mél: [bedel@uic.org](mailto:bedel@uic.org)

**Marie Plaud**

Directrice adjointe de la  
Communication de l'UIC

mél: [plaud@uic.org](mailto:plaud@uic.org)

L'UIC est l'organisation mondiale en faveur de la promotion du transport ferroviaire à l'échelon international et du développement collaboratif du système ferroviaire. Elle regroupe quelques 240 membres sur les 5 continents, dont des opérateurs ferroviaires, des gestionnaires d'infrastructure, des prestataires de service ferroviaire, etc. L'UIC entretient des liens très étroits de coopération avec tous les acteurs du domaine du transport ferroviaire dans le monde, y compris des constructeurs et fournisseurs de biens et de services, des associations ferroviaires, des autorités publiques et des acteurs dans d'autres domaines et secteurs dont l'expérience peut être profitable au développement du rail. Les tâches principales de l'UIC portent sur la compréhension des besoins commerciaux de la communauté ferroviaire, l'élaboration de programmes d'innovation afin de répondre à

ces besoins ainsi que la préparation, puis la publication de standards ferroviaires professionnels facilitant la mise en application de solutions innovantes. La formation et l'éducation des gens appelés à utiliser ces solutions innovantes représentent quelque chose de vital et l'organisation de systèmes de formation est un élément clef permettant de garantir la compétence de la génération future du personnel ferroviaire. Représenter le rail avec d'autres organisations internationales, telles que les Nations Unies et coopérer avec toutes les organisations spécialisées dans le ferroviaire et les questions de transport dans le monde est l'une des premières raisons d'être de l'UIC.

**Eva Böckle**

Directrice Presse et Communications de la CER

Téléphone +32 2 213 08 90

Portable +32 473 32 20 94

mél [eva.boeckle@cer.be](mailto:eva.boeckle@cer.be)

La Communauté européenne du rail et des compagnies d'infrastructure (CER) rassemble plus de 70 entreprises ferroviaires, leurs associations nationales ainsi que des gestionnaires d'infrastructure et des sociétés de crédit-bail pour les véhicules. Ses membres sont des organismes établis de longue date, des nouveaux entrants et des entreprises privées et publiques représentant 73% de l'implantation du réseau ferré, 80% du commerce de fret ferroviaire et environ 96% de l'exploitation ferroviaire voyageurs dans l'UE, l'AELE et les pays candidats à l'adhésion à l'UE. La CER représente les intérêts de ses membres au regard des décideurs politiques de l'UE et des parties prenantes des transports, considérant que le rail constitue la structure porteuse d'un système de transport compétitif et durable en Europe. Pour plus d'informations, consultez le site [www.cer.be](http://www.cer.be) ou suivez nous via Twitter à l'adresse  [@CER\\_railways](https://twitter.com/CER_railways).

**Erik Evtimov**

Secrétaire général adjoint du CIT

Le CIT est une association regroupant des entreprises ferroviaires et des compagnies maritimes qui effectuent des transports internationaux de voyageurs et/ou de

Téléphone: +41 31 350 01 97  
portable: +41 79 746 58 44  
mél: [Erik.evtimov@cit-rail.org](mailto:Erik.evtimov@cit-rail.org)

marchandises. 136 entreprises sont directement affiliées au CIT et plus de 80 le sont indirectement par l'intermédiaire de 6 organisations associées. Le CIT est une association de droit suisse dont le siège se trouve à Berne et a pour tâche de fournir tous les documents et instruments juridiques utilisés pour le trafic international au niveau ferroviaire. Le CIT apporte son soutien juridique aux entreprises ferroviaires, met en application la législation internationale et européenne en matière de transport ferroviaire, standardise les relations contractuelles entre les différents acteurs (clients, transporteurs, gestionnaires d'infrastructure, détenteurs de wagons, autorités douanières) et représente les intérêts des transporteurs ferroviaires vis-à-vis du législateur et d'autres autorités nationales et/ou internationales. Il assure, en outre, l'information régulière de ses membres et leur fournit formation et conseils juridiques.

**Monika Heiming**

Directrice exécutive de l'EIM  
Téléphone: +32 2 234 37 70  
mél: [Monika.Heiming@eimrail.org](mailto:Monika.Heiming@eimrail.org)

L'EIM, association européenne des gestionnaires d'infrastructure ferroviaire a été créée en 2002 afin de promouvoir les intérêts et les avis des gestionnaires d'infrastructure en Europe, suite à la libéralisation du marché ferroviaire. Elle apporte également des connaissances techniques à des organismes européens appropriés, tels que l'Agence ferroviaire européenne. Le but premier de l'EIM est de promouvoir la croissance du trafic ferroviaire et le développement d'un réseau ferroviaire ouvert, durable, efficace et orienté clients en Europe.